

Isneauville, le 27 février 2020

Monsieur/Madame le Maire

Mairie

CP commune

SDE76 – élections 2020

Affaire suivie par : M. Patrick DE WIT

Mél. : carole.damarey@sde76.fr

Secrétariat : 02.32.08.26.30

N/Réf. : PDW/CD

Cher/Chère Collègue,

Je souhaite vous informer des dispositions à prendre pour mener à bien les élections prochaines du SDE76.

1. Election des délégués

Chaque commune devra élire un(e) délégué(e) titulaire et un(e) délégué(e) suppléant(e) au SDE76 suivant les dispositions rappelées dans la fiche n° 1 que vous trouverez en pièce jointe.

Votre commune devra transmettre au SDE76 (à carole.damarey@sde76.fr) **avant le 10 avril 2020** la **délibération** et la fiche de renseignements (en pièce jointe) comprenant obligatoirement le nom et l'adresse personnelle de chacun des deux délégués.

A noter que vous pouvez nous transmettre **vos délibération non visée par la préfecture** comme indiqué dans la fiche n° 1, afin de pouvoir respecter les délais.

2. Election des représentants

Le 24 avril 2020, le SDE76 convoquera votre seul(e) délégué(e) titulaire pour la réunion de votre CLÉ qui siègera en collège électoral entre le 4 et le 13 mai 2020, pour procéder à l'élection des représentants de votre CLÉ au SDE76, suivant les dispositions rappelées dans la fiche n° 2 ci-jointe. En cas d'indisponibilité, le(la) délégué(e) titulaire sera chargé(e) de prévenir lui(elle)-même son(sa) suppléant(e).

3. Election du bureau


Le 14 mai 2020, le SDE76 convoquera les 83 représentants élus, pour l'élection du président et des 13 vice-présidents qui est programmée le mercredi 20 mai 2020, suivant les dispositions rappelées dans la fiche n° 3 ci-jointe.

Egalement, vous trouverez ci-joints une charte électorale, le guide des élus du SDE76 et la liste des communes de votre CLÉ.

Tous ces documents vous seront par ailleurs transmis sur l'adresse e-mail de votre commune et seront téléchargeables sur notre site internet.

En espérant que ces documents répondent à l'ensemble de vos questions, je vous prie d'agréer, Cher/Chère Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,



Patrick CHAUVET.